

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.02.2004

revue le : 18.02.2004

* 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit **Test de lait rouge, bleu**
- Emploi de la substance / de la préparation Test de lait

- Fournisseur/Producteur:

Raidex GmbH
Neuhäuser Str. 17
D-72581 Dettingen/Erms
Tel.: +49-7123-9751-0

Fax: +49-7123-9751-33

- Service chargé des renseignements : voir ci-dessus
- Renseignements en cas d'urgence :
Centre anti-Poisons
Service d'information toxicologique Tel.: +33-472116911

* 2 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- Composants contribuant aux dangers:

	ethers C12-14-alkyliques, sels de sodium Xi; R 36/38	10-15%
CAS: 85711-69-9	Acides sulfoniques, sec-alcanes en C13-17, sels de sodium Xi; R 38-41	2,5-10%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 C; R 35	hydroxyde de sodium	< 0,1%

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 3 Identification des dangers

- Principaux dangers:



Xi Irritant

- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 38 Irritant pour la peau.
R 41 Risque de lésions oculaires graves.

- Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Les éventuels agents de surface contenus dans le produit ont été classés conformément aux recommandations de la CESIO, situation janvier 2000.

Le classement résulte du valeur pH.

* 4 Premiers secours

- Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- après inhalation : En cas de malaises pouvant résulter de vapeurs, aérer et faire appel à un médecin à titre de sécurité.
- après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.02.2004

revue le : 18.02.2004

Nom du produit **Test de lait rouge, bleu**

(suite de la page 1)

Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Equipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**
Porter un vêtement personnel de protection
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter contact avec les yeux et la peau.
Eviter le dégagement d'aérosols.
En cas de dilution, toujours présenter de l'eau et y délayer le produit
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker à température ambiante.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **Classe de stockage :** 10 Substances combustibles

* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.02.2004

revue le : 18.02.2004

Nom du produit **Test de lait rouge, bleu**

(suite de la page 2)

- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire** : non nécessaire.
- **Protection des mains** :
Gants de protection.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	bleu rouge
Odeur :	caractéristique
- **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
- **Point d'éclair :** non applicable
- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité :** non déterminée
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** miscible
- **Valeur du pH à 20°C:** ~ 11

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Substances à éviter** : Acides
- **Réactions dangereuses** En diluant, donner la solution alcaline à l'eau - jamais et en aucun cas
- **Produits de décomposition dangereux** :
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë** :
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :
85711-69-9 Acides sulfoniques, sec-alcanes en C13-17, sels de sodium
Oral LD50 > 2000 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation** :
· **de la peau** : Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux** : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.02.2004

revue le : 18.02.2004

Nom du produit **Test de lait rouge, bleu**

(suite de la page 3)

· **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

· **Effets écotoxiques** :

· **Toxicité aquatique** :

ethers C12-14-alkyliques, sels de sodium

LC50/96h 15 mg/L (rainbow trout)

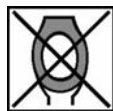
85711-69-9 Acides sulfoniques, sec-alcanes en C13-17, sels de sodium

LC50/96h 1-5 mg/L (zb)

· **Indications générales** :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit** :

· **Recommandation** :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés** :

· **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

* 14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique)** :

· **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)** :

-
Pas de produit dangereux d'après la disposition.

· **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**

· **Classe IMDG** :

-
Pas de produit dangereux d'après la disposition.

· **Polluant marin** :

Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR** :

· **Classe ICAO/IATA** :

-
Pas de produit dangereux d'après la disposition.

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE** :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.02.2004

revue le : 18.02.2004

Nom du produit Test de lait rouge, bleu

(suite de la page 4)

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :


Xi Irritant

· Phrases R :

38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

· Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· Prescriptions nationales :
· Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Raisons pour modifications:

Directive: 2001/58/CE
Révision générale

· Phrases R importantes:

35 Provoque de graves brûlures.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche de données de sécurité :

KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim
Postfach 1451 D-64345 Griesheim
Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

· Contact : Angelika Torges

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Les chapitres marqués d'un * présentent des modifications par rapport à la dernière version.
